

Banque du Canada
Renseignements complémentaires sur les prêts et créances figurant au bilan
au 31 mars 2018

Tableau 1 : Prêts et créances – Ventilation détaillée

(En millions \$)

| | | |
|--|---------|---------|
| Autres avances aux membres de Paiements Canada ^[1] | | - |
| Opérations de prise en pension à plus d'un jour ^[2] | 7 905,2 | |
| Opérations de prise en pension à un jour ^[3] | - | |
| Total des titres achetés dans le cadre de conventions de revente | | 7 905,2 |
| | | |
| Autres créances | | 9,1 |
| Encours des prêts et créances | | 7 914,3 |

Tableau 2 : Valeur au marché des titres achetés dans le cadre des opérations de prise en pension à plus d'un jour

(En millions \$)

| | | |
|--|--|---------|
| Titres émis ou garantis par le gouvernement canadien | | 842,1 |
| Titres émis ou garantis par un gouvernement provincial | | 7 521,4 |
| Valeur totale des titres pris en pension à un jour | | 8 363,5 |
| | | |
| Encours des prises en pension à plus d'un jour | | 7 905,2 |
| | | |
| Taux de nantissement | | 105,8% |

^[1] Les avances à un jour sont garanties par des titres admissibles à cette fin dans le cadre du mécanisme permanent d'octroi de liquidités de la Banque. Pour de plus amples renseignements, cliquez sur ce lien : http://www.banqueducanada.ca/wp-content/uploads/2010/09/securites_191212.pdf

^[2] Anciennement " Prises en pension à des fins de gestion de bilan ". Consultez le Tableau 2 pour connaître la composition des opérations de prise en pension à plus d'un jour. Les modalités d'application du mécanisme sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banqueducanada.ca/2015/10/operations-prise-pension-un-jour/>

^[3] Anciennement " Prises en pension spéciales ". La Banque effectue des opérations de prise en pension à un jour et de cession en pension à un jour pour assurer la mise en œuvre efficace de son cadre de conduite de la politique monétaire. Ces opérations servent à injecter ou à retirer de la liquidité intrajournalière, ce qui renforce le taux cible du financement à un jour de la Banque. Les modalités d'application du mécanisme sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.banqueducanada.ca/2015/10/operations-de-prise-en-pension-a-un-jour-et-de-cession-en-pension-a-un-jour/>